

**BUSAN<sup>®</sup> 95**  
MICROBICIDE LIQUIDE  
INDUSTRIEL

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**NO D'HOMOLOGATION: 17572**  
**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**GARANTIE:**

2,2-Dibromo-3-Nitrilopropionamide ..... 10,0% (par poids)

**DANGER**



**POISON**



**CORROSIF**

**SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

CONTENU NET: Litres; kilogrammes

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:** Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas déverser d'effluent qui contient ce produit dans les systèmes d'égout avant d'avoir notifié les autorités des usines de traitement locale des eaux usées. Ne pas contaminer l'eau ou la nourriture pour humain ou animaux, lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**Laboratoires Buckman du Canada Itée**  
351, rue Joseph-Carrier, Vaudreuil-Dorion, (Québec) J7V 5V5  
450-424-4404

**TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES:**  
**1-450-424-4404**

Busan 95 est un microbicide liquide à spectre large.

## **MODE D'EMPLOI**

Pour toutes les utilisations, l'addition du produit devrait être faite à l'aide d'une pompe à dispositif mesureur, de façon continue ou intermittente.

### **PÂTES ET PAPIERS**

Ajouter le Busan 95 à un taux de 0,15 à 0,50 kilogramme (120 à 420 ml) par tonne de pâte ou de papier produit (basé sur le poids à sec) pour contrôler les boues bactériennes ou fongiques.

### **SYSTÈMES D'EAU DE REFROIDISSEMENT**

**Ce produit doit être utilisé seulement dans les installations de refroidissement par eau.**

**Pour contrôler les algues et les champignons dans les systèmes d'eau de refroidissement commerciaux ou industriels**, ajouter le Busan 95 selon le mode d'emploi suivant:

Dosage initial: 95 à 190 mL par 1000 L d'eau dans le système.

Dosage d'entretien quotidien: Ajouter 60 à 190 mL par 1000 L d'eau dans le système.

**Pour contrôler les bactéries dans les systèmes d'eau de refroidissement commerciaux ou industriels**, ajouter le Busan 95 selon le mode d'emploi suivant:

Dosage initial: 10 à 20 mL par 1000 L d'eau dans le système.

Dosage d'entretien: Ajouter 4 à 20 mL par 1000 L d'eau dans le système, tous les 4 jours ou au besoin.

### **SYSTÈMES À RÉTABLISSEMENT DE PÉTROLE**

Pour contrôler les bactéries et les champignons dans les eaux de gisement pétrolifères, les solutions de polymère injectées et les solutions micellaires injectées, et pour les systèmes d'élimination des eaux, utiliser 2 à 160 ppm.

## **PRÉCAUTIONS**

### **DANGER GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**DANGER: SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU.** Cause de sévères brûlures aux yeux. Peut brûler la peau. Peut être nocif à fatal si ingéré. Porter un chandail à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes lors de la manipulation de ce produit. Lors d'un contact avec la peau, se laver immédiatement et minutieusement avec un savon abrasif et de l'eau fraîche, puis finalement avec de la glycérine. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes lors de manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer ses vêtements sans tarder lorsque ce pesticide vient en contact avec la peau par des vêtements mouillés ou lors de déversements. Se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements contaminés à part des autres vêtements avant de les porter de nouveau. Enlever son équipement de protection individuelle tout de suite après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, laver le corps en profondeur et enfiler des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver la peau et mettre des vêtements propres. Maintenir le contenant fermé lorsque non-utilisé. Ne pas réutiliser le contenant. Pour maintenir la qualité du produit, entreposer à des températures inférieures à 60°C.

## **PREMIERS SOINS**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**Contact oculaire:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Contact dermique ou avec les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Avis au médecin: La probabilité de dommages aux muqueuses suite à l'absorption du produit, pourrait contre-indiquer le recours à un lavage gastrique.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
- 2) Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )